

**EAU –TARIFICATION SAISONNIERE A GRASSE AVENANT n°7 DSP**

**Paul Euzière**

*Président du groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement"*

**Sur le fond, nous sommes d'accord avec cet avenant qui concerne les seuls Grassois** dépendant de Suez.

**Nous sommes d'accord avec une politique incitative à l'économie d'eau qui n'est pas une question ponctuelle, mais au regard du changement climatique un défi général** qui concerne en premier lieu les collectivités.

Il faut prendre des mesures d'économie qui pour être efficaces doivent être justes.

Il est juste que chacun soit impacté en fonction de sa consommation d'eau et **l'idée d'une double tarification été et hiver est pertinente.**

**Nous applaudirions si ces dispositions étaient prises par une régie publique des eaux** et non pas dans le cadre d'un avenant à un Contrat de Délégation de Service Public entre la ville de Grasse et Suez, contrat que nous avons toujours combattu parce que nous estimons que **l'Eau doit être gérée publiquement et non par des sociétés privées qui engraisent leurs actionnaires sur le dos des abonnés qui sont, de plus dans ce cas, une clientèle captive.**

**Nous sommes contre cette DSP de gestion de l'Eau par le privé.**

Nous nous réjouissons de constater que la tendance en France est de plus en plus au retour de la gestion de l'Eau en régie publique.

C'est un premier point.

Le deuxième point est qu'à plusieurs reprises nous sommes intervenus pour demander une **modification de la facturation avec une diminution de la part fixe des factures (l'abonnement) et une augmentation de la part variable (la consommation).**

Cette mesure est aussi **une mesure de justice** évidente.

Cette proposition n'a jamais été étudiée à Grasse